



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 23 au 29 Juin 2018**

*Les articles contenus dans ce document
n'engagent que les auteurs et les sources
dont ils émanent. Ils ne reflètent en
aucun cas une position officielle de la COI*

Sommaire

I. COI et ses projets

| | | |
|------------|--|----------|
| 1.1 | Culture | 3 |
| ○ | « Prix Indianocéanie » : honneur à l'expression littéraire francophone | |
| ○ | Prix Indianocéanie : Appel à écritures ouvert ! | |
| ○ | Littérature Océan Indien : La Commission Océan Indien lance le Prix Indianocéanie | |
| ○ | Prix Indianocéanie - Appel à écritures ouvert pour les auteurs francophones | |
| ○ | Concours : La COI lance le Prix Indianocéanie | |
| ○ | [Vidéo] Prix Indianocéanie : La COI lance son concours d'écriture | |
| ○ | Prix Indianocéanie | |
| ○ | Prix Indianocéanie avec le Conseil Départemental : Une manifestation littéraire pour valoriser les talents artistiques régionaux | |

II. Centres d'intérêts

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1.1 | Énergie Renouvelable | 13 |
| ○ | La plus grande ferme solaire à Ambatolampy | |
| 1.2 | Pêche | 15 |
| ○ | La Société Indian Ocean Tuna touchée par la pénurie d'albacore aux Seychelles | |
| 1.3 | Tourisme | 17 |
| ○ | Le déficit rétrécit grâce aux recettes touristiques | |



« Prix Indianocéanie » : honneur à l'expression littéraire francophone



Reconnaissance et mise en valeur du patrimoine culturel des îles de l'Océan Indien. C'est dans cette optique que Hamada Madi, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien (COI), a lancé le Prix Indianocéanie le 20 juin dernier, au nom des États membres de l'organisation.

Il s'agit d'une manifestation littéraire, réalisée avec l'appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de l'entreprise mauricienne BlueSky. « Le Conseil départemental de La Réunion est attaché à la coopération culturelle entre les îles de l'Océan Indien qui, en plus d'une proximité géographique, partagent des liens forgés par l'histoire, la culture, et aussi le sport, le tourisme... En proposant à la COI de créer un appel à écritures qui aboutira à la remise du Prix Indianocéanie, nous répondons pleinement à cette ambition », avance le Président du Conseil départemental de la Réunion.

Toujours selon lui, c'est sans doute la première fois que les populations des États-membres sont invitées à dire les mondes, anciens ou contemporains, réels ou imaginaires, que nous appelons l'Indianocéanie. Cette manifestation littéraire ouvre ainsi un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux. En effet, le Conseil des Ministres de la COI a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l'un des axes principaux est de « promouvoir l'émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Et depuis 2014, la COI mène un vaste chantier dans ce domaine. Ce Prix Indianocéanie récompensera une œuvre littéraire originale d'un auteur de l'Indianocéanie. Le Secrétaire Général de la COI encourage ainsi tous les habitants de plus de 18 ans résidant dans les îles de l'Indianocéanie, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la

région. L'inscription et le dépôt des manuscrits devraient se faire entre le 20 juin et le 31 août 2018 au Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine.

Lanto RAZAFINDRAMIADANA

Prix Indianocéanie : Appel à écritures ouvert !

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'idée d'une appartenance à un espace francophone commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Le 32e Conseil des ministres de la **Commission de l'océan Indien (COI)** en date du 1er mars 2017 a mandaté le **Secrétariat général de la COI** afin d'organiser le Prix Indianocéanie en lien avec le Conseil départemental de La Réunion.

Ce prix récompensera une œuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des Etats membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires.

Les objectifs sont donc : la valorisation l'identité Indianocéanique, la promotion des auteurs et littératures francophones de l'Indianocéanie, et accroître l'engagement des jeunes et de la société civile dans la création littéraire.

Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Indianocéanie (Union des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion et Seychelles), âgés de plus de 18 ans. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018. Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site de **la COI**. Les documents peuvent aussi être retirés auprès des ministères en charge des différentes régions.

Littérature Océan Indien : La Commission Océan Indien lance le Prix Indianocéanie



La Commission de l'océan Indien et le Conseil départemental de La Réunion avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky lancent un appel à écritures inédit dans la région baptisé « Prix Indianocéanie ».

Cette initiative qui met à l'honneur l'expression littéraire francophone est ouverte aux résidents majeurs des îles membres de la COI, indique la Commission dans un communiqué. Ouvert le 20 juin, les inscriptions et dépôts de manuscrits se poursuivent jusqu'au 31 août sur le site de la Commission de l'Océan Indien. Les écrivains en herbe peuvent également retirer leur dossier auprès du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Comoriens de l'étranger, en Union des Comores, au Ministère de la Culture, de la Promotion de l'artisanat et de la Sauvegarde du patrimoine de Madagascar, au Ministère des Arts et de la Culture de l'île Maurice ainsi qu'au siège de la Commission, toujours à l'île Maurice. Les Réunionnais peuvent également retirer leur dossier au Conseil Départemental, Direction de la Culture et du Sport, et les Seychellois au Département de l'Éducation du Ministère de l'Éducation et du Développement des ressources humaines.

“Le Prix Indianocéanie est une occasion offerte à tous les résidents majeurs des îles membres de la COI à soumettre un manuscrit original en français. Le Prix Indianocéanie bénéficie du soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky”.

Prix Indianocéanie - Appel à écritures ouvert pour les auteurs francophones

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'idée d'une appartenance à un espace francophone commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Le 32e Conseil des ministres de la **Commission de l'océan Indien (COI)**, en date du 1er mars 2017, a mandaté **le Secrétariat général de la COI** afin d'organiser le Prix Indianocéanie en lien avec le Conseil départemental de La Réunion. Ce prix récompensera une œuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Les membres du jury, nommés par les États membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des États membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. Les objectifs sont donc : valoriser l'identité Indianocéanie, promouvoir les auteurs et les littératures francophones de l'Indianocéanie, et accroître l'engagement des jeunes et de la société civile dans la création littéraire. Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Indianocéanie (Union des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion et Seychelles), âgés de plus de 18 ans. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018. Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site de **la COI**. Les documents peuvent aussi être retirés auprès des ministères en charge des différentes régions.

© JIR

■ Concours

La COI lance le Prix Indianocéanie

De g. à dr. Béatrice Sigismeau, vice-présidente du Conseil départemental de La Réunion, Hamada Madi et Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission à la COI.



Amoureux des mots ou écrivains confirmés, à vos plumes. La Commission de l'océan Indien (COI) a lancé, mercredi, à son siège à Ébène, la première édition du Prix Indianocéanie. Le secrétaire général de la COI, Hamada Madi, a expliqué lors de ce lancement qu'il s'agit d'une opportunité qui est donnée à ceux qui veulent s'exprimer «*de mettre en valeur l'Indianocéanie d'hier, d'aujourd'hui et de demain*», à travers leurs mots.

Le terme «*indianocéanie*» a été pour la première fois évoqué par l'écrivain mauricien Camille de Rauville dans les années 60. L'Indianocéanie est ce qu'il appelle «*le climat, le métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées, qui composent le substrat des îles australes de l'océan Indien et qui se manifeste à travers le brassage de leurs ethnies, de leurs coutumes, de leurs pensées et croyances, ainsi que leur(s) littérature(s)*».

Avec ce prix, la COI entreprend une nouvelle action dans le domaine culturel. Un secteur que le secrétaire général qualifie de «*trop peu mis en avant*». Ce prix proposé par le Conseil départemental de La Réunion bénéficie de son appui, ainsi que de celui de l'Organisation internationale

de la Francophonie et de l'entreprise privée mauricienne BlueSky.

Dans le cadre de ce prix, un appel à écriture est lancé dans les cinq États membres de la COI, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. Les participants doivent être âgés de plus de 18 ans et être résidents de l'un des pays des États membres. Les œuvres jamais publiées, composées de 20 à 100 pages, devront être déposées à la COI d'ici le 30 août. À Maurice, les formulaires de participation sont disponibles sur le site de la COI et au ministère des Arts et de la culture.

Les textes devront être écrits en français et porter sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Aucun genre n'est imposé. Les romans, de même que les essais sont les bienvenus. Le jury n'est pour l'heure pas encore composé mais les membres devront être nommés par les États membres de la COI. Il devrait ainsi s'agir de personnalités du monde littéraire des cinq îles. Le lauréat de cette première édition du Prix Indianocéanie repartira avec la somme de 1000 euros et verra son œuvre être publiée en 300 exemplaires. La cérémonie de remise du prix devrait se faire fin novembre.

24 Juin 2018

<http://ionnews.mu/video-prix-indiaoceanie-la-coi-lance-son-concours-decriture-240618/>

[Vidéo] Prix Indiaocéanie : La COI lance son concours d'écriture



À vos plumes et claviers ! La **Commission de l'océan Indien**, en partenariat avec le Département de La Réunion, lance le Prix Indianocéanie. Aucune restriction au niveau du genre pour cette manifestation littéraire. Les auteurs débutants ou confirmés de plus de 18 ans sont invités à soumettre leurs manuscrits inédits, qu'il s'agisse de contes, nouvelles, romans, théâtre, poésie ou d'essais. À la clé : un prix de 1000 euros. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. Le français reste la langue privilégiée car commune aux cinq États membres de **la COI**. La date limite de soumission est le 30 août 2018. Le jury sera composé de membres culturels de Maurice, Madagascar, La Réunion, des Comores et des Seychelles.

Le dossier d'inscription et le règlement de l'appel à écritures [sont disponibles ici](#).



<https://www.youtube.com/watch?v=rAahDDkYafE>

Prix Indianocéanie

Le **Secrétaire général de la Commission de l’océan Indien, Hamada Madi**, a lancé le 20 juin 2018, au nom des États membres de l’organisation, le Prix Indianocéanie.

Le Prix Indianocéanie, est une manifestation littéraire qui ouvre un nouvel horizon pour l’action de **la COI** dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux.

Cette manifestation littéraire est réalisée avec l’appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l’Organisation internationale de la Francophonie et de l’entreprise mauricienne BlueSky.

Le Conseil des ministres de **la COI** a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l’un des axes principaux est de « promouvoir l’émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Ainsi, **la COI** mène depuis 2014 un vaste chantier de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine culturel dans ses îles. Aujourd’hui, **la COI** poursuit son action avec ce prix qui récompensera une œuvre littéraire originale d’un auteur de l’Indianocéanie.

Le Secrétaire général de la COI encourage ainsi tous les habitants résidant dans les îles de l’Indianocéanie, de plus de 18 ans, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la région.

Jean Claude Le Roy

SUWEDI

<https://suwedi.com/2650026-prix-indianoceanie.html?lang=fr>

niooz.fr

<http://ile-maurice.niooz.fr/prix-indianoceanie-25914081.shtml>

Prix Indiaocéanie avec le Conseil Départemental : Une manifestation littéraire pour valoriser les talents artistiques régionaux



Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, a lancé le 20 juin 2018 au nom des Etats membres de l'organisation, le Prix Indianocéanie, une manifestation littéraire qui ouvre un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine

culturel. C'est en mars 2017, que le Département de La Réunion, attaché à la coopération culturelle entre les îles de l'océan Indien, propose à la COI de créer un appel à écritures qui aboutira à la remise du Prix Indianocéanie. Plus qu'un concours littéraire, cet appel à écrire est le lieu d'une expression et de réflexions autour du concept de l'indianocéanie qui évoque l'espace géographique, culturel, linguistique partagé par Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et La Réunion. Ce prix récompensera une oeuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

Présente à ce lancement, Béatrice Sigismeau, Vice-présidente du Département déléguée à la Culture, a souligné que " c'est sans doute la première fois que les populations des Etats-membres sont invitées à dire les mondes, anciens ou contemporains, réels ou imaginaires, que nous appelons l'Indianocéanie " ajoutant que " voir l'aboutissement de ce projet et son lancement sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui lui apporte son label ainsi qu'un financement, est une réelle satisfaction. Pour que l'art et la culture inspirent le projet indianocéanique, il faut donc souhaiter plein succès et longue vie à ce Prix. Parallèlement au Prix Indianocéanie, le Département portera un prix dédié aux jeunes qui sera lancé à la prochaine rentrée ".

L'appel à écritures est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Union des Comores, Maurice,

Madagascar, Réunion et Seychelles, âgés de plus de 18 ans. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des Etats membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018.

Témoignages

<https://www.temoignages.re/culture/lancement-du-prix-litteraire-indiaocanee,93391>

FREE DOM
L'ACTUALITE DE LA REGION EN DIRECT

<https://freedom.fr/prix-indiaocanee-une-manifestation-litteraire-pour-valoriser-les-talents-artistiques-regionaux/>

La plus grande ferme solaire à Ambatolampy



La plus grande centrale solaire de l'océan Indien est enfin opérationnelle. Elle fournira vingt mégawatts de plus pour Antananarivo et Antsirabe.

Concrétisation. Un an et demi après le début des travaux, le projet d'opérationnalisation de la première centrale solaire photovoltaïque a été officiellement lancé samedi. Dans le cadre du renforcement du Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA) de la société Jirama ainsi que la réalisation de la nouvelle politique de l'énergie dans le volet du mixe énergétique qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, cette nouvelle centrale sera en mesure de fournir une puissance nominale de 20 mégawatts pour la zone d'Antsirabe et celle de la capitale. Avec soixante-quinze mille plaques étalées au total sur une surface de trente-trois hectares dans le fokontany d'Ihazolava Ambohipihaonana à une dizaine de kilomètre au Sud d'Ambatolampy, cette nouvelle centrale a été construite et sera exploitée par la société Green Yellow avec un contrat d'achat d'électricité d'une durée de vingt-cinq ans signés avec la compagnie nationale d'électricité. 30% de la production de cette centrale sera destinée à renforcer la fourniture d'énergie pour les industriels d'Antsirabe tandis que les 70 % viendront contribuer à 10 % sur le besoin énergétique de la capitale et ses environs.

Tarifs

« Une contribution qui peut sembler minime pour Antananarivo mais qui permettra déjà de réduire les coûts de production de la Jirama par rapport à l'utilisation de l'énergie thermique », souligne Olivier Jaomiary, directeur général de la Jirama.

« Actuellement, le coût de production d'énergie électrique demeure encore élevé à Madagascar aussi bien pour les ménages que pour les industriels. Ce coût moyen de production actuel est de 1000 ariary le kilowattheure alors que la Jirama le vend à 640 ariary. Cette situation ne profite donc ni à la Jirama ni à la population. L'État doit combler le gap par le paiement de subventions qui ont atteint les 450 milliards d'ariary en 2017. Avec cette

centrale solaire le coût de production est de 480 ariary », détaille Hery Rajaonarimampianina, président de la République. L'installation de cette centrale d'Ambatolampy ouvre ainsi la voie aux projets d'amélioration de la qualité et de la quantité de production énergétique à Madagascar. En effet, des installations similaires sont envisagées pour une quarantaine d'autres localités où le mixe énergétique sera de rigueur pour garantir une stabilité de la qualité de l'électricité fournie aux consommateurs. « L'énergie solaire étant une source instable, l'impératif réside dans le mixe avec d'autres sources d'énergie comme le thermique ou l'hydraulique pour garder une qualité notable de l'électricité. L'énergie hydraulique étant l'idéale dans la mesure où c'est cette dernière qui sera à même d'offrir de l'électricité à moindre coût pour les malgaches », conclut le directeur général de la Jirama. Une réduction des prix de l'électricité tant attendue et qui sera effective dès que les projets de construction de grand barrage seront réalisés d'ici le début des prochaines décennies selon le plan de redressement de la société nationale d'électricité.

Harilalaina Rakotobe

La Société Indian Ocean Tuna touchée par la pénurie d'albacore aux Seychelles



Plus tôt ce mois, le directeur général de IOT, Nichol Elizabeth, avait déclaré que si cette tendance se poursuivait, il y aurait environ 300 "pertes potentielles en juillet." (Seychelles Nation)

Photo license

L'Autorité des pêches des Seychelles (SFA) travaille sur une réglementation qui obligera les senneurs à débarquer un pourcentage de leurs prises dans la nation insulaire, a déclaré mardi un responsable du gouvernement. Cette décision a été mis en avant car l'usine de confection de conserves de thon de l'océan Indien (IOT) aux Seychelles est

confrontée à des difficultés pour obtenir du thon albacore à partir de navires exploités en vertu de licences et d'accords donné par la nation insulaire.

IOT a récemment déclaré qu'il devrait licencier 300 employés travaillant sur la ligne de l'albacore, car la vente du thon albacore à l'usine fait défaut », a déclaré Jude Talma, le secrétaire principal pour la pêche.

Il a précisé que cela ne signifie en aucun cas qu'il y a une pénurie de thon albacore.

"Le problème est que le thon albacore est transbordé vers d'autres pays. Quatre-vingts pour cent des poissons commercialisés dans le Port Victoria sont transbordés et seulement 20 pour cent sont mis à la disposition d'IOT ", a déclaré M. Talma.

Plus tôt ce mois-ci, le directeur général d'IOT, Nichol Elizabeth, avait déclaré que si cette tendance se poursuivait, environ 300 «victimes potentielles» travaillant sur ses deux lignes de production pourraient être coupées de la masse salariale de l'usine début juillet. M. Elizabeth a dit que la situation était inquiétante car, depuis le début de 2018, IOT a lutté pour fonctionner en raison d'une offre réduite d'albacore vers l'usine.

M. Talma a ajouté qu'ITO est actuellement en train de sous traiter le albacore de l'océan Pacifique afin de pouvoir traiter ces poissons et ne pas licencier du personnel travaillant sur la ligne.

En 2016, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a réduit les allocations de pêche de l'albacore de 15% à partir de 2017. Cette année, la flotte de 13 senneurs seychellois s'est vue attribuer un quota total de pêche de 33 000 tonnes d'albacore.

Chaque navire a reçu un quota d'environ 2 500 tonnes, dans lequel 30% (environ 750 tonnes) sont allouées chaque trimestre de l'année. Le non-respect du quota fixé entraînera des amendes pouvant atteindre environ 445 000 \$.

En tant que navire battant pavillon des Seychelles, le senneur «devrait avoir certaines responsabilités envers le pays», a déclaré M. Talma.

"Ils devraient débarquer un certain pourcentage de leurs prises à des entreprises locales, en particulier IOT, qui transforme l'albacore. À l'heure actuelle, ce n'est pas une obligation, mais nous voudrions faire que ça en soit une en modifiant les conditions des licences », a déclaré M. Talma.

Il a expliqué que dans les années 1990, c'était une condition dans le cadre d'un accord signé avec des navires, mais quelque part à un moment donné, il a été retiré.

"Nous voulons maintenant réintroduire cet article. Le nouveau règlement sur lequel nous travaillons nous aidera à mettre en place des accords, car ils seront conformes à notre législation nationale », a déclaré M. Talma.

Ces règlements seront mis en place pour l'albacore, ainsi que pour les prises accessoires.

Les exportations de thon en conserve contribuent largement au secteur de la pêche, deuxième plus grand contributeur à l'économie des Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental.

Parlant de l'impact qu'une baisse de l'exportation du produit aura sur le pays, M. Talma a déclaré que "le PIB baissera et que le gouvernement détient une part de 40% dans IOT, donc les revenus du gouvernement vont aussi baisser".

Il a déclaré qu'en tant que ministre, il incombait aux fonctionnaires de veiller à ce que les quotas d'albacore ne nuisent pas à IOT, de même que les autres quotas qui seront introduits à l'avenir. "Nous devons être plus proactifs pour voir comment nous pouvons atténuer les impacts négatifs des futures allocations de quotas", a ajouté M. Talma.

By: Salifa Karapetyan, édité par Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne

25 Juin 2018

<https://www.lexpress.mu/article/334102/deficit-retrécit-grâce-aux-recettes-touristiques>

Le déficit rétrécit grâce aux recettes touristiques



Au premier trimestre de l'année, les recettes touristiques sont passées à Rs 18,5 milliards, contre Rs 16,1 milliards pour la période correspondante en 2017

La pression diminue sur le compte-courant au premier trimestre. Les dernières données de Statistics Mauritius concernant la balance des paiements montrent que le compte-courant national a enregistré un déficit de Rs 1,9 milliard au premier trimestre de l'année

(soit 1,7 % du produit intérieur brut – PIB). Il est inférieur à celui du premier trimestre 2017, qui s'élève à Rs 5 milliards (4,6 % du PIB).

Cette évolution positive s'explique notamment par des recettes nettes plus importantes au niveau du « *services account* », incluant des recettes touristiques plus élevées, entre autres ; ainsi qu'un surplus au niveau du « *primary income account* ». En fait, le « *services account* » a généré un surplus estimé à Rs 10,4 milliards, contre Rs 7,2 milliards au premier trimestre 2017. Ce surplus a surtout été dopé par la hausse de Rs 2,4 milliards des recettes touristiques brutes. En effet, avec 4,9 % de touristes de plus au premier trimestre, les recettes touristiques ont gonflé à Rs 18,5 milliards, comparativement à Rs 16,1 milliards pour la période correspondante en 2017 (Voir tableau).

Par ailleurs, les exportations totales ont rapporté au pays Rs 1,6 milliard (-8,1 %) de moins au premier trimestre de l'année. Dans le détail, cette baisse est attribuée à un recul de 33,1 % des réexportations et 4,9 % des exportations domestiques.

Les exportations domestiques se chiffraient à Rs 11,4 milliards au premier trimestre, comptant pour 62,8 % des exportations totales. Par contre, il faut noter une hausse des opérations de soustage (bunkering), qui progressent de 37,7 % au premier trimestre. Quant aux importations, elles régressent de Rs 1,8 milliard, comparativement au premier trimestre 2017. Le déficit commercial, estimé à Rs 21 milliards au premier trimestre, est inférieur de 2,1 % à celui enregistré au premier trimestre 2017.

Statistics Mauritius estime que les exportations totales pour l'année en cours devraient atteindre environ Rs 84 milliards, tandis que les importations devraient tourner aux alentours de Rs 193,0 milliards. Portant ainsi le déficit de la balance commerciale à Rs 109 milliards. Le surplus de la balance des paiements avait grimpé à Rs 28,3 milliards (soit 6,2 % du PIB) l'année dernière, comparé à Rs 26,2 milliards en 2016. La balance des paiements a été excédentaire de Rs 6,8 milliards au pre-mier trimestre 2018, comparativement à un déficit de Rs 0,8 milliard au premier trimestre 2017.

Recettes touristiques au 1er trimestre (2017 et 2018)

| | 2017 | 2018 |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Janvier | Rs 6,1 milliards | Rs 6,6 milliards |
| Février | Rs 4,7 milliards | Rs 6,0 milliards |
| Mars | Rs 5,3 milliards | Rs 5,8 milliards |

Par Magali Frédéric